

JOURNAL OFFICIEL

DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

NOUMÉA - IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE - 18 AVENUE PAUL DOUMER

PARAIT LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

LE NUMERO : 200 FRANCS



NUMERO SPECIAL

SOMMAIRE

AVIS ET COMMUNICATIONS

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ELECTION DES MEMBRES DU CONGRES ET DES ASSEMBLEES DE PROVINCE DU 9 MAI 1999

En application de l'article 23 de la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie et à l'article 19 du décret n° 99-250 du 31 mars 1999 relatif aux élections au congrès et aux assemblées de province prévues à l'article 232 de la loi n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, le recensement général des votes exprimés à l'occasion de l'élection du 9 mai 1999 a été effectué le 10 mai 1999 au chef-lieu de chaque province par une commission constituée à cet effet.

Ces commissions, instituées par arrêté n° 652 du 15 avril 1999 (J.O.-N.C. du 20 avril 1999), ont arrêté les résultats ci-après. (p. 2022).

AVIS ET COMMUNICATIONS

RESULTATS DE LA PROVINCE DES ILES LOYAUTE

Nombre d'électeurs inscrits	: 15 921
Nombre de votants	: 12 520
Nombre de suffrages exprimés	: 12 443

Nombre de voix obtenues pour chaque liste de candidats :

- FCCI - Ensemble pour construire	: 1 993
- RPCR	: 2 370
- LKS - Construire ensemble l'avenir	: 2 046
- FULK	: 405
- FLNKS	: 3 780
- PALIKA Iai Drehu Toka Nengone - UNI	: 1 335
- Indépendance et Progrès	: 514

14 sièges de membres de l'assemblée de la province des Iles Loyauté sont à pourvoir dont 7 membres du congrès.

Les 7 sièges de membres du congrès sont attribués ainsi qu'il suit :

1 siège à la liste FCCI
1 siège à la liste RPCR
1 siège à la liste LKS - Construire ensemble l'avenir
3 sièges à la liste FLNKS
1 siège à la liste PALIKA

Ont été élus :

Candidat de la liste FCCI - ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE

M. HAMU Hnaéjé.

Candidat de la liste RASSEMBLEMENT POUR LA CALEDONIE DANS LA REPUBLIQUE (RPCR)

M. LOUECKHOTE Abraham Simon Georges.

Candidat de la liste L.K.S. - CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR

M. NAÏSELINÉ Henri Nidoïsh.

Candidats de la liste FLNKS

M. KOWIE WIENI Robert,
M. OUCKEWEN Albert,
M. KALOÏ Richard.

Candidat de la liste PALIKA IAI DREHU TOKA NENGONE - UNION NATIONALE POUR L'INDEPENDANCE

M. WASHETINE Charles Wapanai.

Les 7 sièges de membres de l'assemblée de la province des Iles Loyauté ne siégeant pas au congrès sont attribués ainsi qu'il suit :

1 siège à la liste FCCI
1 siège à la liste RPCR
1 siège à la liste LKS - Construire ensemble l'avenir
3 sièges à la liste FLNKS
1 siège à la liste PALIKA

Ont été élus :

Candidat de la liste FCCI - ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE

M. EHNYIMAN Martial.

Candidat de la liste RASSEMBLEMENT POUR LA CALEDONIE DANS LA REPUBLIQUE (RPCR)

M. NAXUE Robert Paouta.

Candidat de la liste L.K.S. - CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR

M. WENEHOUA Macate.

Candidats de la liste FLNKS

M. HAOCAS André Hnalapane,
M. YEIWENE Catremel Damien,
M. HNEPEUNE Neko.

Candidat de la liste PALIKA IAI DREHU TOKA NENGONE - UNION NATIONALE POUR L'INDEPENDANCE

M. LALIE Jean-François Ngönemekä.

RESULTATS DE LA PROVINCE NORD

Nombre d'électeurs inscrits	: 26 129
Nombre de votants	: 17 555
Nombre de suffrages exprimés	: 17 283

Nombre de voix obtenues pour chaque liste de candidats :

- UNI	: 4 831
- RPCR	: 3 080
- DECA	: 1 141
- FCCI	: 2 673
- GAM - Citoyens Ensemble	: 233
- Union Progressiste Mélanésienne - FLNKS	: 954
- FLNKS	: 3 893
- LKS Nord	: 478

22 sièges de membres de l'assemblée de la province Nord sont à pourvoir dont 15 membres du congrès.

Les 15 sièges de membres du congrès sont attribués ainsi qu'il suit :

5 sièges à la liste UNI
3 sièges à la liste RPCR
3 sièges à la liste FCCI
4 sièges à la liste FLNKS

Ont été élus :

Candidats de la liste UNION NATIONALE POUR L'INDEPENDANCE (U.N.I.)

M. NEAOUTYINE Paul Tyaou,
M. DOUNEHOTE Guigui,
Mme GORODEY Epèri,
M. DIAHAIQUE Jean-Pierre Boa,
M. PADOME Germain.

Candidats de la liste RASSEMBLEMENT POUR LA CALEDONIE DANS LA REPUBLIQUE (RPCR)

M. DEBIEN France,
M. PONGA Maurice,
M. LECAILLE Patrice.

Candidats de la liste FEDERATION DES COMITES DE COORDINATION DES INDEPENDANTISTES (F.C.C.I.)

M. JOREDIE Léopold,
M. PIDJO Jean-Marc,
M. BOUANAOUÉ Aymard.

Candidats de la liste FLNKS

M. LEPEU Bernard,
M. TCHOEAOUA Cézélin,
M. WEIRY Yannick Thierry,
M. NAOUNA Pascal.

Les 7 sièges de membres de l'assemblée de la province Nord ne siégeant pas au congrès sont attribués ainsi qu'il suit :

3 sièges à la liste UNI
1 siège à la liste RPCR
1 siège à la liste FCCI
2 sièges à la liste FLNKS

Ont été élus :

Candidats de la liste UNION NATIONALE POUR L'INDEPENDANCE (U.N.I.)

M. GOWECEE Moïse Oué,
M. POIGOUNE Daniel Poingoune,
Mme VARNIER Léonie.

Candidat de la liste RASSEMBLEMENT POUR LA CALEDONIE DANS LA REPUBLIQUE (RPCR)

M. POADJA Gérard.

Candidat de la liste FEDERATION DES COMITES DE COORDINATION DES INDEPENDANTISTES (F.C.C.I.)

M. KASARERHOU Paul.

Candidats de la liste FLNKS

Mme WATHRODAWA ép. PALAOU Gabriella,
M. NOMAÏ Lucien.

RESULTATS DE LA PROVINCE SUD

Nombre d'électeurs inscrits : 66 372
Nombre de votants : 51 013
Nombre de suffrages exprimés : 49 595

Nombre de voix obtenues pour chaque liste de candidats :

- Renouveau : 2 446
- Front National : 5 374
- RPCR : 25 324
- Un chemin pour la vie : 2 852
- Alliance pour la Calédonie : 4 830
- Citoyens Ensemble : 706
- FLNKS : 6 151
- Calédonie Autrement : 1 912

40 sièges de membres de l'assemblée de la province Sud sont à pourvoir dont 32 membres du congrès.

Les 32 sièges de membres du congrès sont attribués ainsi qu'il suit :

4 sièges à la liste Front National
20 sièges à la liste RPCR
3 sièges à la liste Alliance pour la Calédonie
5 sièges à la liste FLNKS

Ont été élus :

Candidats de la liste Front National

M. GEORGE Guy Jean Michel,
M. HERPIN Bernard Alexandre René,
Mme HENIN née ROSSI Bianca Paule,
M. MARIOTTI Pierre.

Candidats de la liste RPCR

M. LAFLEUR Jacques,
M. MOYATEA Robert,
Mme CAMPAGNE épouse BEUSTES Annie,
M. LEQUES Jean,
M. PENTECOST Philippe,
M. FROGIER Pierre,
Mme DEVAUX Marianne,
M. MARTIN Harold,
Mme JOANNOT Pascale,
M. PROST Christian,
M. BRETEGNIER Pierre,
Mme SAGNET épouse CHAVEROT Françoise,
M. MAGNIER Yves,
M. GOMES Philippe,
Mme BILLIET épouse THEMEREAU Marie-Noëlle,
M. LABORDE Daniel,
M. MALALUA Sosimo,
M. BRIAULT Jean-Claude,
M. MOULIN Guy,
M. MARESCA Pierre.

Candidats de la liste ALLIANCE POUR LA CALEDONIE

M. LEROUX Didier,
M. AIFA Taïeb,
Mme LAGARDE née BOYER Sonia.

Candidats de la liste FLNKS

M. WAMYTAN Rock Luc Djeo,
M. PIDJOT Charles Philippe,
M. MAPERI Louis,
M. SAKO Aloisio,
Mme WAIA Emerentienne Nicole.

Les 8 sièges de membres de l'assemblée de la province Sud ne siégeant pas au congrès sont attribués ainsi qu'il suit :

1 siège à la liste Front National
5 sièges à la liste RPCR
1 siège à la liste Alliance pour la Calédonie
1 siège à la liste FLNKS

Ont été élus :

Candidat de la liste FRONT NATIONAL

M. DELIERE Christophe Joseph André.

Candidats de la liste RASSEMBLEMENT POUR LA CALEDONIE DANS LA REPUBLIQUE (RPCR)

Mme SONG ép. ANDREA Nicole,
Mme BASTIN-THIRY ép. QUINTARD Pascale,
M. HORENT Philippe,
M. MICHEL Philippe,
Mme TRAN AP ép. MIGNARD Simone.

Candidat de la liste ALLIANCE POUR LA CALEDONIE

M. MARANT Bernard.

Candidat de la liste FLNKS

M. AT-CHEE Gérard.

CODE TERRITORIAL DES IMPOTS

**Code
Annexes
Convention fiscale franco-calédonienne
Statuts du Territoire**

Edition **AVRIL 1998**

TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



DIRECTION TERRITORIALE DES SERVICES FISCAUX

AVIS

"Une nouvelle édition du Code Territorial des Impôts avril 1998 conçue par la Direction Territoriale des Services Fiscaux est disponible à l'Imprimerie Administrative, Immeuble Administratif Jacques Iékawé, avenue Paul Doumer, Nouméa.

L'exemplaire est vendu 6.560 F CFP."

TARIF DES ABONNEMENTS

VOIE ORDINAIRE			
	3 mois	6 mois	1 an
Nouvelle-Calédonie	4.000 F CFP	6.800 F CFP	12.800 F CFP
VOIE AERIENNE			
	3 mois	6 mois	1 an
Métropole Outre-Mer Etranger	11.000 F CFP	14.200 F CFP	20.400 F CFP

INSERTIONS ET PUBLICATIONS

Insertion : 800 francs CFP la ligne.

Insertion de déclaration d'association : 6.000 francs CFP.

Les abonnements et sommes dues à divers titres sont **payables d'avance** au *Régisseur de la Caisse de Recettes de l'Imprimerie Administrative*.

Les chèques postaux et bancaires doivent être libellés au nom du :

PAYEUR DU TERRITOIRE

Compte C.C.P. NOUMEA 201-07N

Téléphone : (687) 25.60.00